



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



24136063

12 SEP. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0449 146 523**

Nom

(en entier) : **Immobilière du Chare**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Squar Larousse 16 1190 BRUXELLES**

Objet de l'acte : AGE du 19 juin 2024

A l'unanimité, décharge est donnée aux administrateurs pour leur gestion pour la période du premier janvier 2024 au 19 juin 2024.

A l'unanimité, l'Assemblée générale décide de nommer au poste d'administrateur Monsieur Piet Fruytier qui accepte. Ensuite, l'Assemblée générale accepte les démissions de Madame Marie Jottrand, Monsieur Jean-Michel Jottrand, Monsieur Gilbert Jottrand et la société square L, représentée par Monsieur Claude Jottrand.

A l'unanimité, l'Assemblée générale décide d'établir à partir du 19 juin 2024 son siège social au n°3 de la rue Saint Isidore à 6900 Marche-en-Famenne

PIET FRUYTIER
ADMINISTRATEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).